MOLSHEIM
22/04/2021

JOURNÉE DE LA TERRE : BUGATTI S'ENGAGE POUR UN AVENIR DURABLE

Le constructeur automobile de luxe français applique une stratégie claire quant aux émissions de CO2 : les éviter, les réduire, les compenser.

Le changement climatique et la sensibilité à la protection de l'environnement qu'il implique unissent les habitants du monde entier. Aussi bien en tant qu'individu qu'en tant qu'entreprise, nous nous devons tous de contrôler notre empreinte carbone et de la réduire au maximum. La Journée de la Terre nous donne l'occasion de réfléchir à la responsabilité de chacun dans la préservation de notre planète.
Chez Bugatti, la durabilité est une grande priorité depuis déjà des années. « L'ordre à suivre par tous en matière de rejets de CO2 est simple : d'abord les éviter, ensuite les réduire et enfin, compenser les émissions restantes », dit Stephan Winkelmann, président de Bugatti.

« C'est pour cette raison que chez Bugatti, nous nous efforçons autant que possible d'éviter toutes émissions ou autres impacts environnementaux dans l'ensemble de nos processus de développement et de production. Par ailleurs, nous réduisons continuellement nos émissions en allégeant nos processus et en recourant à l'électricité verte et au biogaz dans notre production. Ces mesures en amont sont la base sur laquelle reposent nos projets de compensation des émissions de CO2. »

En 2019, le biogaz a remplacé jusqu'à 30 % des besoins en gaz naturel. Un an plus tard, c'était 100% de l'énergie employée qui était produite à partir de biogaz. De plus, depuis 2020 Bugatti est passé à 100 % d'énergie verte dans la production sur le site de Molsheim. Depuis 2018, plusieurs projets compensent intégralement les émissions produites par les différents sites de l'entreprise ainsi que par les hypersportives Bugatti de par le monde, de leur développement à leur arrivée chez le client. Le reboisement joue un grand rôle dans cette démarche, afin d'apporter un soutien local durable à moyen et à long terme en parallèle des projets de compensation d'émissions de CO2 à court terme.

Début 2021, des collaborateurs de Bugatti ont rencontré l'Office National des Forêts (ONF) pour discuter de nouveaux projets. En plein cœur de l'Alsace, à quelques kilomètres à peine du siège de Bugatti à Molsheim, se trouve la commune de Grendelbruch, entourée de bois. C'est là que Stephan Winkelmann, président de Bugatti, Christophe Piochon, directeur du site et directeur général de la production et de la logistique Bugatti, ainsi que Jean-Philippe Kaes, membre de l'équipe Bugatti et maire de la commune, ont lancé avec l'ONF l'initiative de reboisement Bugatti 2020. Tout comme l'année dernière, 3 650 nouveaux arbres vont ainsi être plantés. Le reboisement de la région avec une variété d'espèces différentes permettra de rétablir un écosystème forestier et d'abriter une importante diversité biologique de même que stocker du carbone. Bugatti compensera ainsi 1 018 tonnes de CO2.

Le constructeur français d'hypersportives poursuit ainsi une histoire couronnée de succès : grâce à l'initiative de Valérie Houdé, coordinatrice environnement chez Bugatti, et de Thomas Faber, responsable de la planification chez Bugatti, la marque peut depuis des années compenser la plus grande partie des émissions qu'elle produit. Bugatti met en place de nouveaux processus en matière de protection de l'environnement notamment grâce à des projets à long terme tels que le reboisement en Alsace ou le soutien à la conservation de la forêt amazonienne au Brésil. En outre, Bugatti affirme sa responsabilité dans les domaines de la protection de l'environnement et de la durabilité dans son Code de Conduite. Parmi les thèmes qui y sont abordés, les technologies vertes, avancées et efficientes, la gestion responsable des ressources ou encore la volonté de réduire continuellement l'impact sur l'environnement et de respecter les lois et les réglementations environnementales ressortent particulièrement.

LA CHARTE ENVIRONNEMENTALE « GOTOZERO » DU GROUPE VOLKSWAGEN

De par ses initiatives et ses engagements, Bugatti adhère à la charte environnementale du groupe Volkswagen, « goTOzero », qui regroupe l'ensemble des mesures de l'entreprise et de ses marques quant à la protection de l'environnement. Le groupe se concentre sur quatre domaines d'action : le changement climatique, les ressources, la qualité de l'air et la conformité environnementale, et s'est fixé plusieurs objectifs dans chacun de ces domaines. D'ici à 2025, l'entreprise souhaite réduire de 30 % l'empreinte carbone de sa flotte de véhicules sur l'ensemble

de leur cycle de vie par rapport à 2015. Elle souhaite également atteindre un bilan carbone neutre pour l'ensemble du groupe d'ici à 2050.

« Chez Bugatti, l'engagement pour la protection de l'environnement est une tradition de longue date. Il y a plus de 110 ans, Ettore Bugatti a planté une forêt en Alsace », explique Stephan Winkelmann. « Quatorze daims vivent actuellement sur le site du siège de Bugatti, à Molsheim, dans un domaine boisé de quatre hectares directement aux abords du château, parmi des chênes vieux de 250 ans. Le reboisement des forêts alsaciennes démontre à lui seul que Bugatti croit en un engagement sur le long terme. De nouvelles pousses contribuent au reboisement. Elles vont pousser pendant plus de 150 ans, puis seront remplacées par d'autres nouvelles pousses. C'est ainsi que naît un nouveau cycle forestier. Pour la génération à venir. »